DISTRICT DE L'YONNE

Le Journ@l

DE FOOTBALL









Partenaires









*transdev



NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE AU DISTRICT DE L'YONNE



Madame Florence BRUNET, nouvelle Secrétaire Générale. Article en pages 4 et 5

Partenaires Liperio Equilibrio Praterili RÉPUBLICAINE DIRECTION DES FORLATION PROTECTION DES FORLATION PROTECTION DES FORLATION

« Le District, c'est VOUS!»

Sommaire

• Informations Pages 1 à 3

• Actualités Page 4

• Procès-Verbaux Pages 5 à 8

Agenda de la semaine prochaine

Lundi 1er octobre:

Mardi 2 :

Mercredi 3 : Commission sportive **Jeudi 4 :** Commission de discipline

Vendredi 5 : Samedi 6 : Dimanche 7 :

INFORMATIONS

NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE AU DISTRICT DE L'YONNE



Madame Florence BRUNET est élue Secrétaire Générale du District depuis le jeudi 30 août 2018. Elle garde ses fonctions et missions de Présidente de commission de Féminisation, qu'elle réalise pleinement.

Coordonnées

fbrunet@yonne.fff.fr

COUPE DU MONDE FÉMININE : LA BILLETTERIE EST OUVERTE AUX LICENCIÉS DE LA FFF



Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 a ouvert, mercredi 19 septembre, la billetterie aux licenciés de la Fédération Française de Football.

Depuis hier, une période de vente exclusive destinée à la famille du football s'est ouverte pour les cinquante-deux matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera

du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes.

Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions allant jusqu'à 15 % sur les prix grand public.

Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 19 octobre, date de l'ouverture de la billetterie au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles.

Pour commander vos places, nous vous remercions de bien vouloir remplir le bon de commande de la ville souhaitée et de le renvoyer par mail : lcane@lbfc.fff.fr.

Retrouvez les différents bons de commande sur le site de la <u>ligue de bourgogne-franche comté</u>.

LES DATES DE LA PROCHAINE FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE!

Comme chaque saison en octobre, la Commission Départementale d'Arbitrage organise une première session de formation initiale. Ouverte habituellement à toutes et tous, elle sera cette fois-ci réservée aux candidats.

La C.D.A a donc décidé pour ces premières dates (6, 13 et 20 octobre 2018), de restreindre les inscriptions aux **candidats**. La seconde session de formation aura lieu en janvier prochain et sera



quant à elle, **réservée aux féminines**.... Généralement organisées au centre de formation de l'AJA, ces formations se déroulent sur trois samedis avec parties pratique et technique.

Vous souhaitez devenir arbitre et être au cœur du jeu? Inscrivez-vous auprès de Patricia LANTELME (plantelme@yonne.fff.fr) au plus tard le 29 septembre à l'aide du <u>Dossier de</u> candidature.

LE FOOTBALL ET SES REGLES 2018-2019



Le livre « le football et ses règles est en vente au district au prix de 25€ (+4.80€ de frais de port). Commande : secretariat@yonne.fff.fr

PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019





Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.

Pour les formations Éducateurs, les inscriptions aux modules proposés sont à réaliser directement sur notre site internet en cliquant <u>ICI</u>.

Calendrier 2018/2019

FORMATIONS PSC1 ET CASICO



Le CDOS89 propose les formations suivantes :

PSC1 (1^{ers} secours)

Les 27 et 28 octobre 2018 <u>ou</u> les 24 et 25 novembre 2018 aux horaires suivants :

Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 **Et** le dimanche de 8h30 à 12h à Monéteau.

Tarif: 40 €

CASICO (logiciel de comptabilité)

Le 24 novembre 2018 de 9h à 12h30 à la Maison des sports à Auxerre (10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie).

Tarif: 100 €

Chèque(s) à établir à l'ordre du CDOS89.

Pour plus d'informations, merci de contacter Anne-Marie GRAILLOT au 03.86.52.09.92

ACTUALITÉS

CHALLENGE JEAN LEROY: LE LYCEE FOURIER CONNAIT SES ADVERSAIRES



Challenge National des Sections Sportives Football de Second Cycle, le Jean Leroy démarrera sa saison le mardi 13 et mercredi 14 Novembre et prolongera sa phase préliminaire la semaine suivante, les 20 et 21 Novembre.

Pour ce premier tour, six sections sportives Burgo-Comtoises seront de la partie et connaissent d'ores et déjà leurs futurs adversaires. Le lycée Joseph Fourier d'Auxerre sera en Loir-et-Cher dans une poule de quatre composée de Pontivy, Rennes et Blois.

Nous souhaitons une pleine réussite à la section sportive du lycée Joseph Fourier d'AUXERRE.

Calendrier complet

PROCES - VERBAUX

PV 63 Sp 9

Auxerre le 26 septembre 2018

^{COMMISSION} SPORTIVE

<u>Présents</u>: MM Barrault - Rollin - Trinquesse - Mme Chéry-Floch

Assiste: Mme Lantelme (administrative)

Début de la réunion à 16 h 00.

1. Match arrêté

Match 50833.1 du 23.09.18 Sens Racing Club - Varennes D1

Match arrêté à la 55ème minute. La commission, vu les pièces au dossier,

• demande à l'arbitre, Mr Launay Julien et à Mr Chanudet Philippe, observateur CDA, de fournir un rapport concernant l'arrêt du match, et ce pour mardi 2 octobre 2018, date impérative.

Courriel du club de Varennes en date du 25.09.18 : demande de remboursement des frais de déplacement. Les frais de déplacement ne concernent que les forfaits (article 19 – forfait - annuaire district).

Changements dates, horaires, terrains

Match 50845.1 du 21.10.18 Sens Racing Club - Vinneuf D1

Demande de report de match du club de Vinneuf en date du 19.09.18.

La commission, sans l'accord écrit du club de Sens Racing Club, maintient ce match à sa date initiale, soir le 21 octobre 2018.

Match 50223.1 du 21.10.18 Vinneuf 2 - Cerisiers 2 D3 gr A

Demande de report de match du club de Vinneuf en date du 19.09.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 14 octobre 2018 (1ère date de libre).

Match 50283.1 du 07.10.18 Perrigny - Aillant D3 gr B

Match 50292.1 du 21.10.18 Perrigny - St Georges 2 D3 gr B

Courriel du club de Perrigny en date du 21.09.18 : demande d'inversion de matchs. La commission, sans l'accord écrit des deux clubs, maintient ces matchs à leurs dates initiales.

Match 51798.1 du 30.09.18 St Denis Les Sens - Monéteau/Toucy 1 Départemental féminin à 8

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 11 novembre 2018 (1ère date de libre - la date du 21 octobre 2018 étant réservée pour le 1er tour de la CY féminine).

2. Feuilles de matchs informatisées

Match 50080.1 du 23.09.18 Gron Véron - Joigny D2 gr A

La commission, vu l'impossibilité au club de Gron Véron de configurer la tablette,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Gron Véron = 1 Joigny = 1.

Match 50215.1 du 23.09.18 Sens Racing Club 3 - Gron Véron 2 D3 gr A

La commission, vu l'impossibilité au club de Gron Véron de configurer la tablette,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Sens Racing Club 3 = 0 Gron Véron 2 = 3.

Match 50347.1 du 23.09.18 UF Tonnerrois 2 - Venoy D3 gr C

La commission, vu le rapport informatique et du constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : UF Tonnerrois = 2 / Venoy = 2.

Match 50969.1 du 23.09.18 Sens FC 3 - St Sérotin D4 gr A

La commission, vu le rapport informatique,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Sens FC 3 = 5 / St Sérotin = 0.

Match 50776.1 du 23.09.18 Etivey - Varennes 3 D4 gr D

La commission, vu le rapport informatique et du constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Etivey = 1 / Varennes 3 = 1.

Match 51314.1 du 22.09.18 Paron FC 2 - St Clément Onze U18 D2 gr C

La commission, vu le rapport informatique,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Paron FC 2 = 1 / St Clément Onze = 10.

Match 51154.1 du 22.09.18 Auxerre Stade - Auxerre AJ 3 U15 D1

La commission, vu le rapport informatique et du constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Auxerre Stade = 3 / Auxerre AJ 3 = 1.

Match 50969.1 du 22.09.18 GJ Sens - Joigny U15 D1

La commission, vu le rapport informatique et du constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : GJ Sens = 3 / Joigny = 1.

Match 51401.1 du 22.09.18 St Clément Onze - GJ Sens 2 U15 D2 gr C

La commission, vu le rapport informatique et du constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : St Clément Onze = 3 / GJ Sens = 7.

RAPPEL

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application. Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application Feuille de match Informatisée.

Le guide utilisateur, le constat d'échec, le document « les 3 grandes étapes « sont disponibles sur notre site internet dans documents - feuille de match informatisée.

Procédure d'exception A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier par substitution. . Modalités d'application Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner

dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception. La commission rappelle qu'en cas d'utilisation de la procédure d'exception, la feuille de match papier et les rapports d'incidents devront parvenir à la Ligue dans un délai de 48 heures suivant le match.

3. Questions diverses

Match 50944.1 du 16.09.18 Charbuy - Charmoy 2 Coupe de l'Yonne

La commission, après contrôle des feuilles de match,

- a constaté que les joueurs du club de Charmoy, TCHOUNKOUI TCHAPTCHE Yves et HAIDARA Mamadi, ont participé à cette rencontre alors qu'ils sont inscrits sur la feuille de match de Coupe de France du 16 septembre 2018 Pougues Les Eaux Charmoy 1,
- demande au club de Charmoy de fournir un rapport sur la participation de ces joueurs à deux rencontres le même jour et à la même heure,
- demande à l'arbitre de la rencontre, Mr Martin Philippe,
 - o d'indiquer si l'appel des licences a été effectué conformément au règlement,
 - o de notifier le nombre exact de joueurs présents de l'équipe de Charmoy 2 pour ce match,
- rapports écrits à faire parvenir au district et ce pour mardi 2 octobre 2018,
- pour ces motifs, cette rencontre ne peut être homologuée (article 147 des R.G.),
- s'agissant d'un match de coupe de l'Yonne et vu la programmation du prochains tour le 30 septembre 2018,
- les matchs de coupes seniors suivants qui devaient se dérouler le 30 septembre 2018 sont ajournés jusqu'à décision :
 - Coupe de l'Yonne 51727.1 Charmoy 2 contre Sens Racing Club
 - o Coupe Prével51745.1 St Sauveur/Saints contre Charbuy.

Match 50221.1 du 07.10.18 Cerisiers 2 - St Valérien EESV D3 gr A

Courriel du club de Cerisiers en date du 20.09.18 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Match 50346.1 du 23.09.18 Guillon - Champs/Yonne D3 gr C

Courrier de l'arbitre, Mr Le Moing Julien, concernant la réserve technique. La commission, attendu que la réserve technique n'a pas été confirmée par le club Champs/Yonne, prend note du rapport de l'arbitre et le transmet le dossier :

- à la commission de discipline,
- à la CDA pour information.

Match 51259.1 du 22.09.18 Charbuy/Auxerre Sp Citoyens - Joigny 2 U18 D2 gr A

Participation à la rencontre du joueur VILAIN Anthony du club de Charbuy, suspendu. La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 187 des R.G. – évocation,

• demande au club de Charbuy de fournir ses observations sur la participation de ce joueur et ce par écrit pour le **mardi 2 octobre 2018, date impérative**.

ABSENCE D'ARBITRE - journée du 23 septembre 2018

La commission prend note de l'absence excusée de l'arbitre pour la journée du 23 septembre 2018 :

• D3 gr A 50216.1 St Julien - Charmoy 2

4. Matchs amicaux

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Joigny: match amical le 20 septembre 2018 (vétérans)
- Joigny: match amical le 22 septembre 2018 (U15)
- Joigny: match amical le 23 septembre 2018 (féminines seniors)

Ces matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

5. Prochaines réunions

Mercredi 3 octobre 2018 à 16 h 00

Mercredi 10 octobre 2018 à 16 h 00

Fin de réunion: 18 h 00.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de commission

Le secrétaire de séance

Jean-Louis Trinquesse

Pascal Rollin